

## Coup de pouce ponctuel Les deniers du Casino font les premiers heureux

La Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale statue sur les premiers dossiers qui lui sont soumis.

«Casino». Ce mot est sans doute le plus prononcé depuis de nombreux mois par les associations, fondations et autres sociétés en quête d'un soutien financier susceptible de donner vie à un projet à Meyrin ou dans sa région. Et pour cause: la manne issue du produit des jeux est importante. CHF 1,3 millions ont déjà été distribués en réponse à une vingtaine de requêtes. 4,4 millions sont actuellement en caisse et près de 3 millions seront encore portés en compte prochainement. De quoi aider à la réalisation de bien des projets, mais aussi de quoi susciter bien des convoitises.

Il aura fallu toutefois attendre jusqu'à la fin 2007 pour que la première tranche de cet argent soit versée, que

la Fondation finalise son règlement interne et que le Conseil de fondation mette en place une procédure quant à la gestion des dossiers. «Au moment de redistribuer cet argent résultant exclusivement de celui perdu par les joueurs, le Conseil de fondation est conscient de sa responsabilité et essaie de l'assumer au mieux en abordant de front et ouvertement toutes les problématiques rencontrées», relève Monique Boget, présidente de ce même Conseil.

Force est de constater que chaque dossier amène son lot d'interrogations. Deux exemples:

Doit-on financer le manque à gagner de manifestations passées? Non!

Cette requête répond-elle aux critères d'attribution par son intérêt



Photo: AFTillmann

■ La manne du Casino profite à différents projets.

### SOMMAIRE

#### Meyrin facilite l'acquisition de vélos à assistance électrique page 3

C'est pour très bientôt. Les habitants de la Commune pourront bénéficier d'une aide de CHF 500.- à l'achat d'un tel engin.

#### Dominique Rémy reprend les affaires culturelles page 5

Elle a passé près de 14 ans au Théâtre Forum Meyrin en tant qu'assistante. La voici aux commandes d'un service qui affiche de nouvelles et belles ambitions.

#### Seedorf-Meyrin : les élèves tissent des liens page 12

Les projets d'échanges linguistiques foisonnent avec la commune du canton d'Uri. Le CO de la Golette recherche des familles d'accueil.

Le numéro 97 de mai 2008 de Meyrin Ensemble paraîtra le mercredi 30 avril 2008. Date limite de remise des articles, informations et autres courriers des lecteurs le mardi 9 avril 2008.

## Les buts de la Fondation

La Fondation a pour but de soutenir des projets culturels, sportifs et sociaux, qu'ils soient d'intérêt général ou d'utilité publique pour la commune de Meyrin et la région meyrinoise.

Son patrimoine est alimenté en particulier par les versements annuels du Casino du lac à Meyrin, soit 8% du produit net des jeux.

Elle n'a aucun but lucratif ni caractère politique ou confessionnel. Ses ressources sont constituées des revenus de ses avoirs et de ses activités, ainsi que des dons, legs, subventions et autres attributions.

La Fondation est administrée par un conseil composé de huit membres, parmi lesquels le Conseil administratif *in corpore* et un représentant choisi par lui, deux élus du Conseil municipal et un représentant choisi par lui ainsi qu'un représentant choisi par le Casino.

général pour la région meyrinoise? Où s'arrête la région? Une association utile aux Meyrinois et Meyrinoises, mais établie dans une autre commune, peut-elle entrer dans ces critères? Oui.

Les membres du Conseil de fondation n'échappent pas aux pressions qui peuvent être nombreuses dans une commune où tout le monde se connaît. La neutralité doit cependant être de mise.

Au terme des deux premières séances d'attribution de fonds, une tendance se dessine: ce sont les milieux culturels qui ont formulé le plus de demandes, suivies par le social et le sport. La prochaine réunion du Conseil de fondation aura lieu ce mois-ci. Un mandataire étudie actuellement un logo, un concept de communication et un site internet.

Les demandes de soutien peuvent être adressées directement à la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale, 2 rue des Boudines, 1217 Meyrin 1. ■

M.MN.



## Un documentaire sur «Le Jardin des disparus»

La Fondation du Casino a accordé CHF 30'000.- pour la réalisation du documentaire de 52 minutes.

Le film, en cours de réalisation, traite de la disparition forcée, une pratique qui se déroule encore dans de nombreux pays et qui a provoqué des milliers de victimes à travers le monde, bouleversant durablement la vie des proches. Rencontre avec le réalisateur, Pascal Baumgartner.

### Comment est né ce projet de documentaire?

J'ai été mandaté à deux reprises par le CICR pour réaliser deux films sur la problématique des disparus en 2003 et en 2004. C'est dans ce contexte que je suis rentré en contact avec le comité de l'association du «Jardin des disparus». Dans le cadre de mon tournage pour le CICR, j'ai interviewé plusieurs membres de l'association en tant que proches de disparus et filmé une cérémonie au Jardin à Meyrin. C'est ainsi que cet envie de faire quelque chose ensemble a jailli.

### Quel va être votre fil rouge?

Le film s'ouvrira avec les futurs protagonistes évoluant dans les rues de la ville, dans la campagne genevoise, dans la Commune. Certains marchent, d'autres prennent le bus, d'autres encore sont en voiture. Ils se rendent tous au Jardin des disparus. Une femme se démarque d'emblée: Jenny Bettancourt. C'est elle qui va servir de fil conducteur. Elle est arrivée à Genève en 1982, fuyant le régime dictatorial du Chili. Elle fait partie des membres fondateurs du Jardin. Elle vit et travaille aujourd'hui à Meyrin.

### Vous allez vous rendre au Chili?

Oui, à la fin de l'année nous accompagnerons Jenny sur les traces de son frère Pancho. Il a disparu lors du coup d'Etat le 11 septembre 1973. Il avait 23 ans. Il est le seul cas répertorié de disparition forcée de la ville de Punta Arenas. Nous allons accompagner Jenny auprès du ministère de la défense à Santiago. Nous partons à la recherche de témoins avec le secret espoir de trouver les reliques de son frère.

### Quel est le budget total du film?

Un peu plus de CHF 120'000.-.

### Où pourra-t-on le voir?

Sans doute dans les festivals et à la télévision. Mais nous pouvons tout à fait envisager une première à ForuMeyrin pour la population meyrinoise dans le courant 2009. ■

Propos recueillis par M.MN.



Photo: ARTillmann

## Le sentier didactique de Mategnin fait peau neuve

Un tout nouveau parcours permettant d'accueillir les chaises roulantes sera inauguré en juin prochain. La Fondation lui a attribué un peu plus de CHF 91'000.-.

Vous connaissez tous le sentier didactique serpentant à travers la réserve de Mategnin et si vous avez fréquenté récemment la zone, vous aurez peut-être observé des ouvriers à l'œuvre. C'est que les travaux battent leur plein au sein de la réserve de Pro Natura. Le sentier, dont le but est de faire découvrir les richesses du marais, est l'objet d'une complète reconstruction. Il sera très prochainement entièrement accessible aux personnes en chaises roulantes.

L'ensemble du parcours est en cours de surélévation. Les caissons de béton bardés de supports métalliques seront recouverts de mélèze suisse particulièrement résistant aux intempéries.

Deux zones didactiques agrémentées de panneaux serviront à présenter les éléments les plus intéressants de ce milieu. Elles permettront d'accueillir des groupes ou des classes.

Une plate-forme d'observation sera l'élément central du parcours. Elle donnera une visibilité sur la partie non-publique de la réserve naturelle. Elle a été conçue afin de ne pas déranger la faune. Le Fonds Helios contribue financièrement à ces travaux. Il a pour but de faciliter l'intégration sociale des personnes handicapées en éliminant les barrières architecturales de locaux privés ou ouverts au public.

Pro Natura, de concert avec les écoles de la commune de Meyrin, annonce la mise sur pied d'un projet-pilote pour l'année scolaire 2008-2009. Les enfants seront amenés à découvrir le site avec un éducateur. Ils y réaliseront une exposition temporaire présentant leur vision de la réserve. ■

M.MN.



Photo: ARTillmann

■ Le sentier est l'objet d'une complète reconstruction.

## IMPRESSUM

### Editeur:

Conseil administratif de Meyrin - Mairie - 2, rue des Boudines  
Case postale 367 - 1217 Meyrin 1 - Tél.: 022 782 82 82 - fax : 022 782 30 94  
internet: <http://www.meyrin.ch> - courriel: [meyrin-ensemble@meyrin.ch](mailto:meyrin-ensemble@meyrin.ch)

### Rédactrice responsable:

Manuella Magnin

**Comité de rédaction:** Monique Boget, Hans-Ruedi Brauchli, Sophie Dörfliger, Renée Ecuier, Hans Faust, Thierry Magnin, Jean-Pierre Burgi et Pierre-Alain Tschudi.

### Ont collaboré à ce numéro:

Yolande Cuttelod, Mario Dias, Marie-Florence Imhoof, Valérie Loran, Martine Perochet, Paul Portmann, Melissa Rebetez et Dominique Rémy.

Les initiales en fin d'article sont celles des noms listés ci-dessus en toutes lettres.

### Graphiste:

ARTillmann

### Imprimeur:

SRO Kündig

### Régie d'annonces:

Publi-Annonces - tél. 022 308 68 78

## Numéros de téléphone utiles

- Commune de Meyrin: 022 782 82 82
- Billeterie ForuMeyrin: 022 989 34 34
- Bibliothèque municipale: 022 989 34 70
- Police municipale de Meyrin: 022 782 23 23
- No vert: 0800 21 21 21
- Police: 117
- Pompiers: 118
- Ambulance: 144